

BANK OF AFRICA S.A.
140, avenue Hassan II - 20 000
Casablanca - Maroc

Attestation des Commissaires aux comptes de BANK OF AFRICA S.A. sur les informations relatives à l'allocation, au 31 décembre 2020, des fonds levés dans le cadre de l'émission obligataire Green Bond du 14 au 16 novembre 2016

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de BANK OF AFRICA S.A. (la banque) et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives à l'allocation, au 31 décembre 2020, des fonds levés dans le cadre de l'émissions obligataire "Green Bond" du 14 novembre 2016 (l'émission), d'un montant de 500 millions de dirhams, figurant dans le document ci-joint, intitulé « BANK OF AFRICA Green Bonds Report, du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020 », et établi conformément aux termes et conditions d'utilisation des fonds repris dans la note d'information (la note d'information), visée en date du 4 novembre 2016.

Ce document, destiné à l'information des porteurs des titres obligataires "Green Bond", fait état de l'allocation totale de l'émission Green Bonds de MMAD 500, qui a servi exclusivement au financement du projet éligible, et ce, au 31 décembre 2017.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité, à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée dans les normes d'exercice professionnel applicable au Maroc. Il nous appartient de nous prononcer sur :

- Le respect des procédures décrites dans la note d'information relatives au processus d'évaluation et de sélection des projets, à la gestion des fonds, ainsi qu'aux modalités de reporting ;
- la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des critères des projets éligibles mentionnés dans le document ci-joint, avec les critères d'éligibilité définis dans la note d'information ;
- la concordance des montants alloués aux projets éligibles, au 31 décembre 2020, avec la comptabilité ou les données sous-tendant la comptabilité ;
- le montant des encours en millions de dirhams des projets éligibles au regard des fonds obtenus via l'émission.

En revanche, il ne nous appartient pas de :

- remettre en cause les critères d'éligibilité définis dans la note d'information, en particulier, de donner une interprétation des termes et conditions de l'émission ;
- nous prononcer sur l'utilisation effective des fonds alloués aux projets éligibles postérieurement à leur allocation.



Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous avons effectué, un audit des comptes annuels sociaux et consolidés de BANK OF AFRICA S.A. pour l'exercice clos la 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes de la profession au Maroc, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination de ces informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif, et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément. Ces comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2021, ont fait l'objet de nos rapports en date du 14 avril 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observations à formuler sur les éléments cités ci-dessus.

Rabat, le 29 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Ouisa Slagoui - Casablanca
Tel : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

KPMG


KPMG
1 Avenue Bir El Hacem, Souissi - Rabat
Tél : 05 37 63 37 02 (à 06)
Tél : 05 37 63 37 11
ICE : 01529604000091

Abderrazzak MZOUGUI
Associé